

Gouvernance

Instances pédagogiques

Conseil pédagogique

Il a vocation à qualifier et à traiter des projets pédagogiques d'intérêt général commun aux trois sites

- Le directeur : D. Cascaro ;
- Les directeurs adjoints : E. Pagès et V. Dubois ;
- Les conseillers aux études supérieures musicales : L. Faraut, G. Oltz et A. Zylberajch.
- Les enseignants : D. Kiefer, B. Lemonnier et N. Moutinho pour les arts plastiques à Mulhouse ; S. Israël-Jost, Finzo, O. Poncer, G. Starck, P. Delangle, T. Soriano et F. Duconseille pour les arts plastiques à Strasbourg ; P. Geiss, C. Goodman, M-M. Koebelé et E. Séjourné pour la musique à Strasbourg.
- Les étudiants : S. Manganas, A-F. Koffi.

Conseil artistique et scientifique

Il accompagne les orientations de la politique de développement de la HEAR, au niveau national et international, notamment dans les relations entre les différentes disciplines artistiques et avec d'autres champs du savoir.

Composition : D. Deroubaix, C. Diserens, J-H. Martin, A. Schlüntz et G. Vienne.

Commissions pédagogiques de site

Elles assurent la coordination des activités pédagogiques dispensées sur les trois sites.

• Site d'arts plastiques de Strasbourg

D. Cascaro, E. Pagès, P. Humbert, L. Favet, M. Boulier ; 12 représentants des enseignants : P. Poirier, E. Burger, T. Soriano, G. Starck, J-F. Gavoty, P. Delangle, Finzo, O. Poncer, F. Duconseille, F. Ruyant, S. Israël-Jost, P. Willem, M. Boulier ; 3 représentants des étudiants : A. Delerue, J. Choi ; A. Corvo.

• Site d'arts plastiques de Mulhouse

D. Cascaro, E. Pagès, F. Olland, A. Kolb, D. Palomba ; 7 représentants des enseignants : D. Kiefer, B. Lemonnier, A. Immelé, C. Le Déan, F. Dupuis, F. Sabatier, N. Moutinho ; 3 représentants des étudiants : M. Bleuchot, G. Harnisch, M. Reiners.

• Académie supérieure de musique de Strasbourg

D. Cascaro, V. Dubois, A. Guyonnet, L. Faraut, G. Oltz, A. Zylberajch ; enseignants : M. Stoeckle, P. Geiss, M. Renoul, P. Manoury, A. Haas, R. Weber, P. Carceller, M. Alizon, P. Blanc, C. Goodman, E. Séjourné, M-M. Koebelé ; 2 représentants des étudiants : S. Manganas, D. Charton (suppléante).

Commissions de vie étudiante

Les commissions de vie étudiante (une par site) abordent les questions touchant au déroulement des études.

• Site d'arts plastiques de Strasbourg

D. Cascaro, E. Pagès, P. Humbert, L. Favet, 9 représentants des étudiants : H. Nishida, J. Choi, A. Delerue, E. Bonicel, C. Pontie, A. Vanhée, G. Auzepy, C. Ferrando, E. Vallet, A. Renaud, M. Boisson, A. Corvo, C. Therville, L. Ourvouai.

• Site d'arts plastiques de Mulhouse

D. Cascaro, E. Pagès, F. Olland, A. Kolb ; 9 représentants des étudiants : G. Harnisch, U. Sebastiao, M. Reiners, M. Lemaître, M. Bleuchot, R-B. Osman, B. Ammar-Khodja, A. Hunsinger Loones.

• Académie supérieure de musique de Strasbourg

D. Cascaro, V. Dubois, A. Guyonnet ; 2 représentants des étudiants : S. Manganas, D. Charton (suppléante).

Instances administratives

Comité technique

C'est une instance consultative paritaire obligatoirement saisie pour toutes les questions à caractère collectif concernant le personnel.

- Représentants du personnel : P. Sprich, B. Lemonnier, N. Khelifi (CGT), F. George (CFDT) ;
- Représentants de l'établissement : Le-la président(e), A. Fontanel, D. Cascaro, P. Humbert, F. Olland, V. Bapst ;

Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail

Cette instance est spécifiquement chargée des questions d'hygiène et de sécurité :

- Représentants du personnel : O. Létang, Y-K. Kim, D. Brau Arnauty ;
- Représentants de l'établissement : D. Cascaro, P. Humbert, F. Olland.

Commission d'appel d'offres

et Commission consultative des marchés

Instances garantes de la transparence et de l'efficacité de l'achat public au sein de la HEAR, elles sont présidées par D. Cascaro, ordonnateur de l'établissement. Elles réunissent autour de lui : Le-la président(e), M. Samuel-Weis, A. Spohr (titulaires), A. Bouffrioua, A. Neff, B. Lemonnier (suppléants).

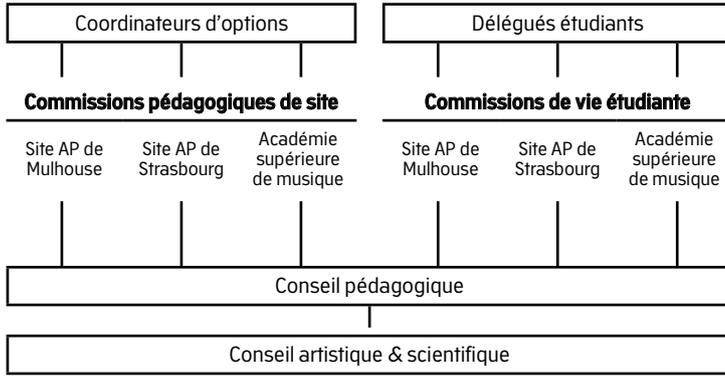
Instance délibérative

Conseil d'administration

Il adopte les délibérations qui mettent en œuvre le projet d'établissement et organise son bon fonctionnement. Il est également le lieu de présentation des projets qui animent la HEAR.

- Le-la président(e) : A. Fontanel.
- Le vice-président : M. Samuel-Weis, adjoint au Maire de Mulhouse, en charge de l'animation culturelle ;
- Ville et Eurométropole de Strasbourg : A. Neff, C. Gangloff, N. Matt, E. Schultz, F. Keller, A. Fontanel, A. Reichhart, C. Trautmann ;
- Ville de Mulhouse : S. Maguier, D. Szuster ; H. Metzger, A. Bouffrioua ;
- État : Le préfet de région ou son représentant ;
- DRAC : le directeur général de la création artistique ou son représentant ;
- Région Alsace : P. Mangin ;
- Personnalités qualifiées : D. Bannwarth, J-L. Bredel ;
- Personnalité qualifiée issue de l'université de Strasbourg : P. Litzler ;
- Personnalité qualifiée issue de l'université de Haute Alsace : S. Kohler ;
- Personnel administratif et technique : M. Claudot, A. Spohr ;
- Personnel enseignant : O. Deloignon, C. Morel, E. Séjourné, G. Starck ;
- Étudiants : S. Manganas, A-F. Koffi.

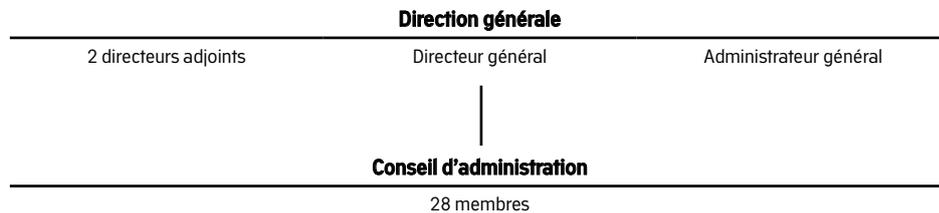
Gouvernance pédagogique



Gouvernance administrative

Ressources humaines		Commande publique
Comité technique	CHSCT	CAO ou CCM
5 représentants du personnel 5 représentants de l'établissement	3 représentants du personnel 3 représentants de l'établissement	5 membres désignés par le CA

Gouvernance générale



- 28 membres
- 2 représentants de l'État
 - 5 représentants de la ville de Mulhouse élus pour 6 ans
 - 5 représentants de la ville de Strasbourg élus pour 6 ans
 - 3 représentants de l'Eurométropole de Strasbourg élus pour 6 ans
 - 1 représentant de la Région Alsace élu pour 6 ans
 - 4 personnalités qualifiées désignées pour 3 ans par le CA
 - 6 représentants du personnel élus pour 3 ans
 - 2 représentants des étudiants élus pour 1 an